

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5584>



Affectation à l'année des TZR

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Carrières - Mutations 2024 - Archives Mutations des années antérieures (pour mémoire) - Mutations 2018 -



Publication date: jeudi 12 juillet 2018

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Affectation à l'année des TZR

Les premières affectations à l'année des TZR font l'objet d'un groupe de travail.

– le 11 juillet pour les CPE.

– le 12 juillet pour les certifiés et les agrégés :

Discipline
Éducation Musicale
Philosophie
Eco Gestion
Technologie
STI
Biochimie STMS
SVT
Arts plastiques
Documentation
Histoire Géographie
Lettres Modernes
SES
Espagnol
Langues rares
Anglais
Physique
Mathématiques

Une [liste des BMP](#) a été diffusée par le rectorat.

Les affectations des TZR se poursuivront tout au long de l'été. Le rectorat a limité les affectations sur des quotités supérieures ou égales à 14h00 pour les certifiés et à 12h00 pour les agrégés en expliquant que sur des quotités inférieures, il y avait une perte trop importante de moyens de remplacement. Pour les quotités inférieures, le Rectorat va tenter de trouver des contractuels dans un premier temps pour conserver des TZR pour du remplacement. Le rectorat motive ses choix par la baisse importante du nombre de TZR qui met en difficulté le service du remplacement.